



Paris, le 5 décembre 2014 -

MANIFESTATION DES PROFESSIONS DU DROIT LE 10 DECEMBRE A PARIS

50 000 manifestants attendus dans les rues de Paris pour le retrait du volet « professions juridiques réglementées » du projet de loi Macron

Face au blocage total des échanges avec le gouvernement, les professions du droit forment un front commun d'opposition au volet « professions juridiques réglementées » du projet de loi Macron.

Une **mobilisation nationale unitaire est organisée le 10 décembre**, jour de présentation du projet de loi en Conseil des ministres. Première du genre, elle rassemblera près de 50 000 professionnels avec leurs collaborateurs, en provenance de la France entière. Le défilé partira à 13h de la place de la République, pour se rendre à la place de l'Opéra.

Ce front commun vise à sensibiliser l'ensemble des citoyens sur les risques que le texte fait peser sur l'accès au droit, le fonctionnement de la justice et le maillage territorial des professions concernées, autant d'enjeux fondamentaux qui ne peuvent pas être réduits à de simples questions économiques.

Contacts presse :

CSN : Caroline Gaffet / 01 44 90 31 74 / caroline.gaffet.csn@notaires.fr

CNB : 01 53 30 85 65 / servicecom@cnb.avocat.fr ou Agence LEXposia / 01 44 83 66 70 / Frédéric Bonaventura / fbonaventura@lexposia.com / Cédric Colliard / ccolliard@lexposia.com

CNHJ : Veronique MARTIN 06 60 99 41 64 vmartin@arkanemedia.com

CNAJMJ : Guillaume Foucault / 06 52 11 37 65 / guillaume.foucault@corpcom.fr

CNCPJ : Laetitia Lauwick / 01 47 70 89 33 / laetitia@commissaires-priseurs.com

CNG : 01 42 97 47 00, contact@cngtc.fr